

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les dix premiers mois de 2024 est en **baisse de 2,4 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution de 3,7 %** des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **1,6 %** du nombre de patients **salariés** agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 2,4 % pour l'ensemble du régime (- 3,7 % dans le régime des non-salariés et - 1,7 % dans le régime des salariés).

Fin octobre 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 0,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,9 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,1 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin octobre 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Évolutions pour l'ensemble des patients	-2,4%	-3,7%	-1,7%	-4,8%	-2,4%	-3,7%	-1,6%
Évolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,0%	2,0%	-0,9%	-0,6%	-2,9%	2,1%
Part des patients en ALD	27%	38%	20%	26%	27%	38%	21%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin octobre 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 34,9 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,8 point entre l'évolution prévue (+ 2,9 %) et l'évolution réelle (+ 2,1 %). L'écart concerne avant tout le régime des **non-salariés agricoles** (réalisations inférieures de **27,9 millions** aux prévisions, soit - 1,4 point d'écart). Les prévisions du régime des **salariés agricoles** joutent les réalisations avec un delta d'écart de - 0,3 point, représentant **7,0 millions** d'euros.

Les écarts majeurs concernent les **médicaments** (- 19,8 millions) et les **infirmiers** (- 7,8 millions) ainsi que, dans une moindre mesure, les **généralistes** (- 4,3 millions), les **dentistes** et les **spécialistes** (- 2,1 millions chacun). A l'inverse, les réalisations pour les **dispositifs médicaux** et les **indemnités journalières maladie** sont supérieures aux prévisions (respectivement + 4,5 millions et + 3,1 millions).

Soins de ville (1) Janv. à oct. 2024 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	4 296,9	4 331,8	-34,9	1 982,8	2 010,7	-27,9	2 314,1	2 321,1	-7,0
Evolution	+2,1%	+2,9%	-0,8 pt	-0,4%	+1,0%	-1,4 pt	+4,2%	+4,6%	-0,3 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

(2) - Données avec arrondies.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En octobre 2024, les **remboursements de soins de ville** au régime agricole diminuent discrètement tout en restant sur des niveaux comparables aux quatre mois précédents. De janvier au début du quatrième trimestre 2024, les remboursements progressent de **1,3 %** comparés à la même période en 2023. Cette hausse résulte de l'augmentation de **3,3 %** des remboursements du régime des **salariés agricoles**. Le régime des **non-salariés agricoles** baisse lui de **0,9 %**. Sur douze mois glissant, l'évolution du régime agricole s'établit à **+ 1,5 %**.

L'évolution des honoraires remboursés des **médecins généralistes** reste stable en octobre avec **- 0,3 %** en taux PCAP. Cette stabilité ne traduit pas une similitude de la consommation de soins d'une année sur l'autre mais plutôt le poids du doublement de la participation forfaitaire (PF) en avril 2024 qui vient annuler l'augmentation tendancielle des remboursements. Hors PF, le taux PCAP remonte à **+ 1,2 %**.

Les honoraires remboursés des **médecins spécialistes** augmentent de **1,4 %** à fin octobre. Cette croissance tire sa dynamique à la fois des actes techniques (**+ 0,9 %** mais 75 % du poste) mais aussi des montants remboursés pour les consultations (**+ 2,2 %**). Hors PF, les remboursements seraient de 0,5 point plus élevés.

Les honoraires remboursés des **dentistes** chutent de **10,3 %** à fin octobre. Le passage de 70 à 60 % de la prise en charge obligatoire explique cette diminution. Hors modification du ticket modérateur, l'évolution serait de **+ 0,4 %**.

A fin octobre, les montants remboursés des soins des **masseurs kinésithérapeutes** sont similaires à ceux constatés en juillet et août, après une baisse à la rentrée 2024. L'évolution PCAP se hisse à **+ 1,2 %**.

Les montants remboursés des soins **infirmiers** à fin octobre 2024 sont stables comparativement à la même période l'an passé. Le taux PCAP évolue simplement de **- 0,3 %** et la variation mensuelle est elle aussi faible avec **+ 0,4 %**.

Les remboursements **d'analyses médicales** chutent de **10,4 %** à fin octobre. Ce mois présente un niveau de remboursement similaire à celui des deux précédents mois. Sans le doublement de la PF, la diminution serait moins forte avec **- 7,4 %**.

Les revalorisations tarifaires des **transports** de patients dopent les remboursements qui augmentent de **3,1 %** sur les dix premiers mois de 2024.

Malgré une baisse importante ce mois-ci des versements d'indemnités **journalières (IJ) maladie**, le taux PCAP de cette série reste proche des **+ 4 %** à fin octobre 2024. Les versements d'**IJ AT** augmentent de **3,2 %** en PCAP et on note une progression mensuelle notable en octobre après deux mois plutôt faibles.

Une certaine modération se dégage au mois d'octobre qu'on retrouve dans les remboursements des **médicaments** de ville avec **- 1,1 %** par rapport à septembre 2024. Cependant le taux PCAP reste positif avec **+ 3,4 %** malgré l'augmentation de la franchise. Hors augmentation de la franchise, les montants remboursés augmenteraient de 0,7 point de plus. A propos des **médicaments rétrocedés**, leurs montants remboursés diminuent de **4,0 %** à fin octobre 2024, appuyés par une baisse importante de 6 % par rapport à septembre 2024.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **2,0 %** sur les dix premiers mois de l'année même si, encore une fois, le mois d'octobre est plus faible que le mois précédent.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin oct. 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin oct. 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,5%	-0,5%	+3,4%	-0,6%	+1,3%	-0,9%	+3,3%	-0,9%	-0,8%
Soins de ville hors produits de santé	+0,7%	-1,8%	+2,6%	-1,3%	+0,5%	-2,1%	+2,6%	-1,8%	-0,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,2%	-2,8%	+1,8%	+2,2%	-0,8%	-3,5%	+1,3%	+2,2%	-0,9%
- Médecins généralistes	+0,2%	-2,7%	+2,7%	-3,4%	-0,3%	-3,2%	+2,3%	-3,3%	-1,9%
- Médecins spécialistes	+2,0%	-0,6%	+4,1%	+4,6%	+1,4%	-1,2%	+3,5%	+4,7%	-0,8%
- Dentistes	-9,4%	-11,9%	-7,6%	+3,3%	-10,3%	-12,8%	-8,5%	+3,2%	+0,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,9%	-1,3%	+4,6%	-1,8%	+0,4%	-1,9%	+4,2%	-2,1%	+0,8%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,9%	-0,8%	+5,1%	+3,0%	+1,2%	-1,5%	+4,5%	+2,8%	+2,0%
- Infirmiers	+0,1%	-1,7%	+3,7%	-3,8%	-0,3%	-2,3%	+3,5%	-4,3%	+0,4%
Laboratoires	-11,2%	-13,9%	-8,8%	-26,5%	-10,4%	-13,4%	-7,7%	-27,5%	+0,5%
Frais de transports	+2,9%	+0,6%	+5,4%	+6,0%	+3,1%	+0,9%	+5,5%	+5,4%	-0,5%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,1%	+4,3%	+2,9%	-1,4%	+3,6%	+4,2%	+3,5%	-2,4%	-1,0%
- IJ maladie	+3,0%	+5,5%	+2,6%	-2,9%	+3,9%	+5,8%	+3,5%	-4,7%	-3,6%
- IJ ATMP	+3,3%	+2,2%	+3,4%	+1,4%	+3,2%	+1,5%	+3,5%	+1,8%	+3,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,0%	+1,3%	+4,9%	+0,6%	+2,7%	+0,9%	+4,7%	+0,5%	-1,7%
Médicaments :	+3,4%	+1,9%	+4,9%	+0,5%	+2,9%	+1,4%	+4,4%	+0,6%	-1,3%
- Médicaments délivrés en ville	+3,9%	+2,8%	+5,0%	+1,2%	+3,4%	+2,3%	+4,5%	+1,1%	-1,1%
- Médicaments rétrocedés	-4,2%	-14,2%	+3,5%	-8,5%	-4,0%	-14,4%	+4,0%	-7,3%	-6,0%
LPP	+1,9%	-0,6%	+5,1%	+0,8%	+2,0%	-0,8%	+5,4%	+0,3%	-2,7%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

A fin août 2024, les dépenses de soins de ville au régime agricole en date de soins croissent de 1,8 %, après un mois de juillet déjà en augmentation. L'évolution des dépenses chez les non-salariés agricoles est légèrement négative (- 0,5 %) tandis que les dépenses des salariés progressent à hauteur de 3,9 % en taux PCAP. Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **+ 1,6 %**.

L'évolution des remboursements des **médecins généralistes** est stable à fin août avec **+ 0,2 %** en taux PCAP. Cette constance est en partie expliquée par le doublement de la participation forfaitaire (PF) ; hors PF l'évolution serait supérieure de 1,3 point. A noter que les montants des consultations et visites augmentent de 1,6 % en cette fin de période estivale 2024 par rapport à la même période l'an passé.

Les honoraires remboursés des **médecins spécialistes** sont en légère diminution par rapport au mois précédent. L'évolution PCAP s'élève à **+ 2,4 %** malgré la baisse du nombre des consultations. Hors PF, les remboursements augmenteraient de 2,7 %.

Les remboursements des honoraires des **dentistes** décroissent de **10,6 %** à fin août 2024 en raison de l'augmentation du ticket modérateur de 30 % à 40 %. Le mois d'août est en recul de 1,2 % par rapport au mois de juillet dynamique.

Les remboursements de soins des **masseurs-kinésithérapeutes** sont en hausse de **1,0 %** en taux PCAP à fin août. Les montants oscillent autour d'une tendance plate depuis un an. Concernant les soins **infirmiers**, les montants remboursés sont en légère hausse. On note **+ 0,8 %** à fin août avec la revalorisation des indemnités forfaitaires sur les déplacements.

Les montants remboursés des analyses médicales en **laboratoires** continuent de s'affaiblir avec **- 9,3 %** à fin août. Les montants remboursés hors PF seraient de **- 5,8 %**. La baisse résulte de la chute des tests Covid en laboratoire.

Malgré une baisse en août par rapport à juillet, le taux PCAP des montants remboursés pour le **transport** de patient augmente de **2,1 %** (et dans des proportions similaires pour les transports sanitaires et non sanitaires).

Le versement des **indemnités journalières (IJ) maladie** s'accroît à fin août 2024 : **+ 5,4 %**. La tendance est à la hausse ces trois derniers mois. Les versements **d'IJ ATMP** évoluent positivement à hauteur de **1,4 %** avec un regain en ce mois estival (+ 3,5 %).

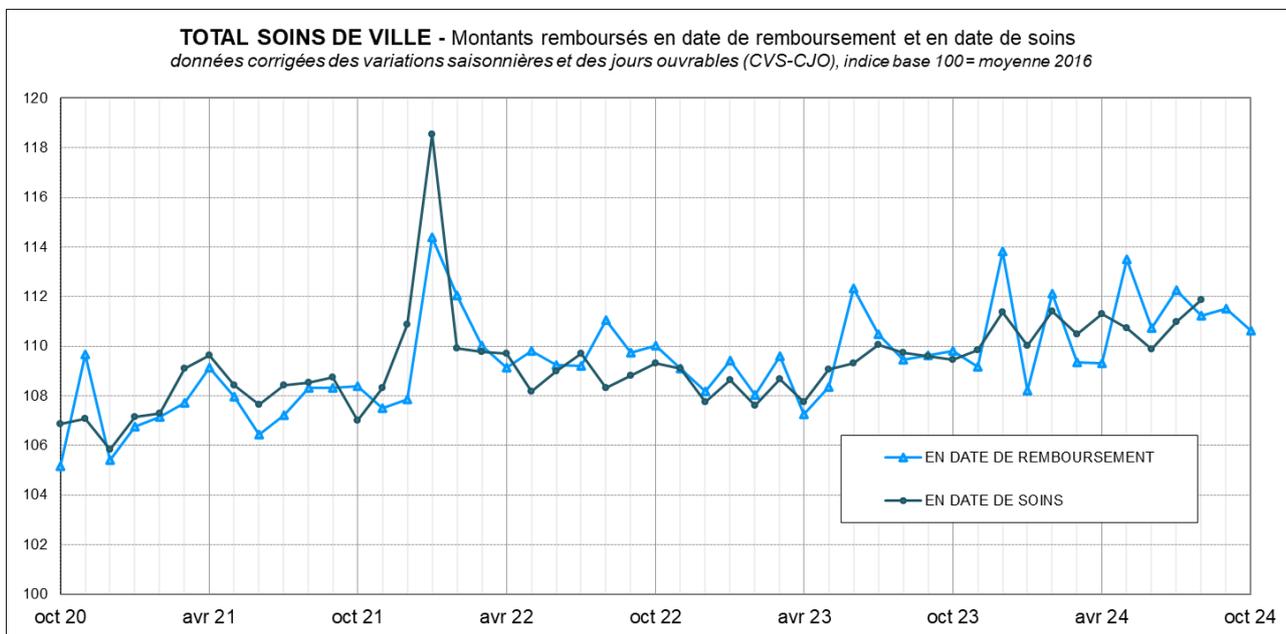
Les remboursements des **médicaments de ville** ont progressé de **3,9 %** sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023. Le mois d'août est plus fort de 1,8 % que le mois de juillet. Pour les **médicaments rétrocedés**, malgré une forte augmentation mensuelle de 5,4 %, le taux PCAP **diminue de 2,3 %**.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** d'août 2024 augmentent de 2,5 % et comme pour d'autres séries, le mois d'août est plus fort que le mois de juillet : **+ 5,5 %**.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin août 2024 avec les remb. à fin octobre 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,6%	-0,5%	+3,5%	-0,9%	+1,8%	-0,5%	+3,9%	-1,4%	+0,8%
Soins de ville hors produits de santé	+0,6%	-1,9%	+2,7%	-1,6%	+1,0%	-1,9%	+3,2%	-2,4%	-0,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,4%	-2,3%	+2,5%	+1,9%	-0,2%	-3,1%	+2,2%	+1,9%	-1,3%
- Médecins généralistes	-0,5%	-3,4%	+1,9%	-3,1%	+0,2%	-2,9%	+3,0%	-3,5%	-2,8%
- Médecins spécialistes	+3,1%	+0,4%	+5,4%	+3,7%	+2,4%	-0,5%	+4,8%	+4,1%	-0,6%
- Dentistes	-8,3%	-11,1%	-6,4%	+4,0%	-10,6%	-13,5%	-8,5%	+3,9%	-1,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,7%	-1,7%	+4,9%	-1,6%	+1,2%	-1,3%	+5,2%	-2,0%	-0,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,7%	-0,8%	+4,7%	+3,8%	+1,0%	-1,6%	+4,1%	+4,3%	-0,7%
- Infirmiers	-0,1%	-2,3%	+4,3%	-3,9%	+0,8%	-1,5%	+5,2%	-4,5%	+0,0%
Laboratoires	-12,0%	-14,5%	-9,9%	-25,8%	-9,3%	-12,6%	-6,3%	-28,1%	-1,5%
Frais de transports	+2,8%	+0,3%	+5,6%	+6,0%	+2,1%	-0,0%	+4,3%	+6,2%	-1,0%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,7%	+4,1%	+2,4%	-2,5%	+4,0%	+4,2%	+3,9%	-5,4%	+1,1%
- IJ maladie	+3,3%	+6,5%	+2,7%	-4,4%	+5,4%	+7,0%	+5,2%	-8,8%	-0,2%
- IJ ATMP	+1,6%	-0,2%	+1,9%	+0,9%	+1,4%	-0,6%	+1,8%	+1,3%	+3,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,3%	+1,6%	+5,2%	+0,3%	+3,3%	+1,5%	+5,2%	+0,4%	+2,8%
Médicaments :	+3,7%	+2,4%	+5,1%	+0,2%	+3,5%	+2,2%	+5,0%	+0,2%	+2,0%
- Médicaments délivrés en ville	+4,3%	+3,3%	+5,4%	+0,9%	+3,9%	+2,9%	+5,0%	+0,8%	+1,8%
- Médicaments rétrocedés	-4,7%	-13,0%	+1,6%	-9,7%	-2,3%	-11,2%	+4,3%	-7,8%	+5,4%
LPP	+2,0%	-0,8%	+5,5%	+0,6%	+2,5%	-0,5%	+6,1%	+1,1%	+5,5%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 2,1 % à fin août 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année dernière. La part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 1,6 % et 11,1 %. Seuls les dispositifs médicaux en sus ont connu une baisse de 3,0 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin août 2024 avec les remboursements à fin octobre 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,5%	+0,2%	+6,9%	+5,3%	+2,1%	-1,2%	+5,5%	-2,0%
- Part tarif	+3,4%	-0,1%	+7,0%	+4,0%	+1,6%	-2,1%	+5,5%	-2,2%
- Médicaments en sus	+10,3%	+12,4%	+8,7%	+18,4%	+11,1%	+16,3%	+7,4%	-1,6%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-1,9%	-5,5%	+3,7%	+4,5%	-3,0%	-6,7%	+2,6%	-0,6%

Source : MSA.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

La tendance haussière des **remboursements de médicaments délivrés en officine** semble ralentir durant les dix premiers mois de l'année. En évolution annuelle mobile les **remboursements de médicaments délivrés en officine** en date de remboursement et en données brutes progressent de **4,5 %** à fin octobre 2024, soit 0,4 point de moins par rapport à septembre 2024.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 42,6 % à fin octobre 2024, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,1 point**.

A l'inverse, l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et l'extension d'indication entraîne à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,1 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,7 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation :

- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,4 point**.

• Covid-19

A compter du 24 février 2024, la distribution du **Paxlovid®**, un traitement contre la Covid-19 a rejoint les circuits d'approvisionnement classiques mettant fin au stock d'État mis en place depuis février 2022. Son prix est fixé à 999,20 € TTC, hors honoraires de dispensation. Ainsi, depuis mars 2024, ses montants remboursés ont augmenté, pour représenter **1 825 000 €** entre mars et octobre 2024 soit 228 000 € par mois contre moins de 4 000 € par mois auparavant.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **172 200 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **149 800 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **15,5 % à fin octobre 2024**, soit 0,1 point de plus que lors de la précédente campagne qui avait commencé deux jours plus tard.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin octobre 2024

A fin octobre 2024, en données CVS-CJO, **les remboursements de soins de villes hors Covid** augmentent de **1,7 %** par rapport à la même période l'an passé, soit 0,4 point de plus que l'évolution y compris Covid. L'écart est plus marqué chez les **salariés agricoles (0,5 point de différence)** que chez les **non-salariés agricoles** où le niveau avec et hors Covid est presque identique (**0,2 point** de différence).

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors Covid baissent de **7,4 %**, ce qui représente un différentiel de 3,1 points avec les prestations y compris Covid. Les tests Covid étaient encore nombreux sur le premier semestre 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid (- 10,4%).

Pour les **IJ Maladie**, la différence d'évolution avec et hors arrêts Covid est importante. En effet, hors Covid, les IJ Maladie progressent de **5,4 %** alors que ce taux descend à 3,9 % avec les arrêts liés à la Covid, soit 1,5 point de moins.

Pour les autres actes, la différence entre les évolutions avec et sans actes Covid est nettement plus faible voire marginale. Ainsi, pour les **médicaments délivrés en ville**, la croissance hors Covid est de 3,7 %, soit une croissance supérieure de 0,3 point par rapport à l'évolution y compris Covid.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2024	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid					
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM			Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,2%	+1,7%	-0,7%	+3,9%	0,6 pt	0,3 pt	0,9 pt	0,4 pt	0,2 pt	0,5 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,4%	+1,0%	-2,0%	+3,4%	0,7 pt	0,2 pt	1,1 pt	0,5 pt	0,1 pt	0,7 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,0%	-0,7%	-3,5%	+1,5%	0,2 pt	0,0 pt	0,4 pt	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt
- Médecins généralistes (2)	+0,3%	-0,3%	-3,3%	+2,3%	0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt	0,0 pt	-0,1 pt	0,1 pt
- Médecins spécialistes (2)	+2,3%	+1,6%	-1,2%	+3,9%	0,4 pt	0,1 pt	0,6 pt	0,2 pt	0,0 pt	0,4 pt
- Dentistes	-9,4%	-10,3%	-12,8%	-8,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,1%	+0,5%	-2,0%	+4,8%	0,2 pt	-0,2 pt	0,8 pt	0,1 pt	-0,1 pt	0,6 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,8%	+1,2%	-1,5%	+4,5%	0,0 pt	0,0 pt	-0,1 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	+0,4%	-0,1%	-2,4%	+4,5%	0,3 pt	-0,3 pt	1,4 pt	0,2 pt	-0,2 pt	1,0 pt
Laboratoires (5)	-6,1%	-7,4%	-10,7%	-4,3%	5,1 pt	4,5 pt	5,7 pt	3,1 pt	2,7 pt	3,4 pt
Frais de transports	+2,9%	+3,1%	+1,0%	+5,6%	0,1 pt	0,1 pt	0,1 pt	0,1 pt	0,1 pt	0,1 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,6%	+4,6%	+4,4%	+4,6%	1,5 pt	0,5 pt	1,6 pt	1,0 pt	0,2 pt	1,1 pt
- IJ maladie (6)	+5,3%	+5,4%	+6,1%	+5,3%	2,3 pt	0,8 pt	2,6 pt	1,5 pt	0,3 pt	1,8 pt
- IJ ATMP	+3,3%	+3,2%	+1,4%	+3,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+4,5%	+4,8%	+1,5%	+7,9%	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,5 pt	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,5 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,5%	+2,9%	+1,2%	+4,8%	0,5 pt	0,4 pt	0,5 pt	0,2 pt	0,3 pt	0,2 pt
Médicaments :	+4,0%	+3,2%	+1,8%	+4,6%	0,6 pt	0,6 pt	0,6 pt	0,3 pt	0,4 pt	0,2 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+4,5%	+3,7%	+2,7%	+4,7%	0,6 pt	0,6 pt	0,7 pt	0,3 pt	0,4 pt	0,2 pt
- Médicaments rétrocédés	-4,1%	-3,9%	-14,1%	+4,0%	0,1 pt	0,2 pt	0,0 pt	0,1 pt	0,2 pt	0,0 pt
LPP	+2,0%	+2,1%	-0,7%	+5,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,1 pt	0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : IJ dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin octobre 2024

Entre janvier et octobre 2024, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 607 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 53,8 % des montants remboursés (soit 326 millions dont 167 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10,3 %, et les IJ AT des deux régimes 36,0 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, les IJ maladie augmentent de 5,4 % sur les neuf premiers mois en données brutes (7,1 % pour les non-salariés agricoles et 5,1 % pour les salariés agricoles).

Pour les salariés (84 % des IJ maladie), la hausse PCAP des IJ de plus de 3 mois est de 4,3 %. Pour les IJ de moins de 3 mois hors Covid, la hausse est nettement plus marquée (9,2 %). En prenant en compte les IJ liées à la Covid, l'évolution est de 6,0 %.

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 4,3 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv- octobre 2024	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin octobre 2022	fin octobre 2023	fin octobre 2024		fin octobre 2022	fin octobre 2023	fin octobre 2024
INDEMNITES JOURNALIERES	+7,3%	-2,3%	+3,9%	606 724	+8,3%	-2,8%	+5,0%
IJ Maladie	+10,9%	-3,8%	+4,0%	388 597	+12,3%	-5,1%	+5,4%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+4,5%	+1,4%	+6,4%	62 346	+5,2%	+1,4%	+7,1%
IJ Maladie Salariés agricoles	+12,1%	-4,7%	+3,6%	326 251	+13,6%	-6,2%	+5,1%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+18,2%	-11,0%	-5,7%	166 917	+22,1%	-14,6%	+6,0%
hors IJ Covid dérogatoire	+2,5%	+4,3%	-1,0%	165 431	+4,3%	+5,6%	+9,2%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+5,3%	+3,0%	-5,1%	159 335	+4,5%	+4,3%	+4,3%
IJ ATMP	+1,3%	+0,4%	+3,6%	218 127	+1,5%	+1,4%	+4,3%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.